



Corps des Ingénieurs de l'industrie et des mines

Mars 2023



Le sniim

Syndicat National des Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Statut : syndicat professionnel

Date de création : 1988

Objectif : représenter les ingénieurs de l'industrie et des mines (IIM).

Avec plus de 1650 adhérents, le sniim regroupe plus de 85 % des IIM et est donc le seul syndicat représentatif du corps.

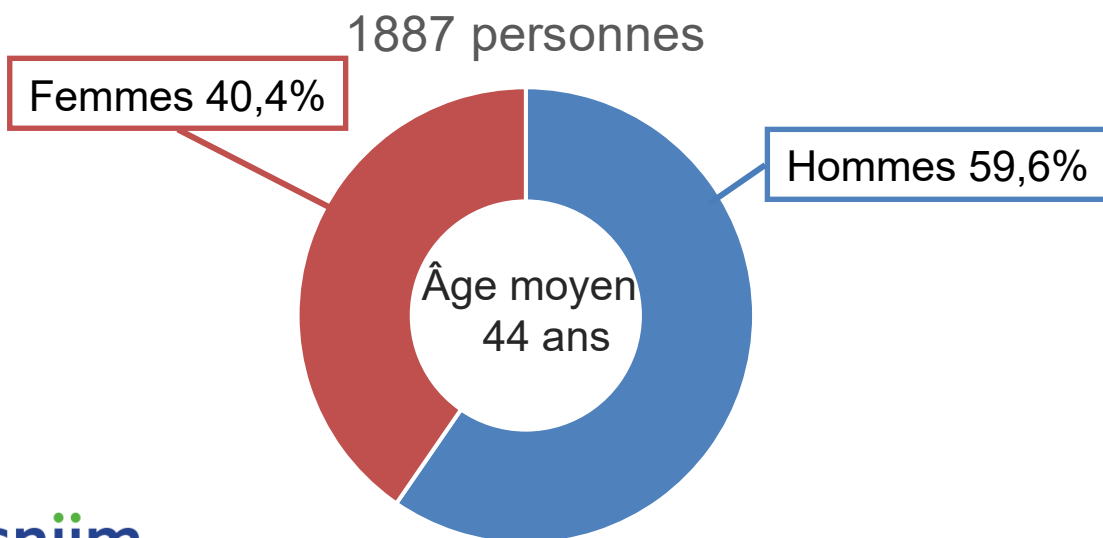
L'ingénieur de l'industrie et des mines

Que sont les IIM ?

- un corps technique de catégorie A/A+ de la fonction publique d'État
- rattaché au secrétariat général de Bercy (ministère de l'économie)
- à vocation interministérielle

Pour plus de renseignements → décret n°88-507 du 2 avril 1988

Qui sont les IIM ?



Niveau de diplôme

- Ingénieur (grande majorité)
- Doctorat
- master 2
- bac+3 pour les techniciens supérieurs recrutés par concours interne

Âge moyen au recrutement : 33 ans

Les ingénieurs de l'industrie et des mines

Risques industriels



Sûreté nucléaire



Risques environnementaux



Développement économique

Transition énergétique



Nouvelles technologies



Transition numérique

Acteurs incontournables de l'industrie et de l'économie au sein de l'Etat

les IIM, en poste dans les administrations ou dans le secteur privé, contribuent au développement des entreprises...

...à leur sûreté et à leur sécurité, à leur insertion dans l'environnement, à leur transformation numérique et aux actions de communication vis-à-vis des populations.

Des missions au cœur de l'actualité qui ont du sens !



Les principales missions des IIM

Régalien – Police administrative

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Equipements sous pression
- Contrôle technique des véhicules
- Installations nucléaires et radioprotection
- Réglementation du travail
- Métrologie légale

Développement économique

- Relais régionaux de la politique économique et industrielle
- Acteurs de la politique publique en matière de développement économique, centré sur le suivi des filières stratégiques, des politiques d'innovation et de transformation numérique et sur l'accompagnement des entreprises en difficulté
- Accompagnement des entreprises et industries

Transformation

- Relais régionaux de la politique environnementale
- Acteurs de la politique publique pour la protection des populations et de l'environnement
- Acteurs de la politique publique pour la transition énergétique
- Acteurs de la transformation numérique de l'Etat

Les principaux employeurs des IIM

Employeurs historiques

Ministère des finances et de la souveraineté industrielle

Ministère de la transition énergétique

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Autorité de sûreté nucléaire

Ministères émergents

Ministère de l'intérieur

Ministère des armées

Services du premier ministre (ANSSI, DINUM)

Opérateurs de l'état

ADEME

Agence de l'eau

CEREMA

Etc.



Les principaux métiers des IIM

Au ministère de l'économie

Direction générale des entreprises (DGE)

- Pilotage de la politique publique en matière de développement économique

Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

- Missions de développement économique
- Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises
- Médiation des entreprises
- Référents Uniques aux Investissements
- Inspection en métrologie légale

Autres

- Postes au secrétariat général de Bercy
- Postes au service des douanes (DGDDI)

Transverse

- Gestion de projet ou expertise sur une thématique (numérique...)
- Management de chargés d'études



Les principaux métiers des IIM

Au ministère de la transition écologique et affiliés (BRGM, CEREMA...)

Direction générale de la prévention des risques (DGPR)

- Pilotage de la politique publique en matière de risque industriel

Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)

- Pilotage de la politique publique en matière de stratégie énergétique
- Pilotage de la politique publique en matière de protection du climat
- Pilotage de la politique publique liée à la technologie des véhicules (électriques, autonomes, connectés...)

Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)

- Inspection des installations classées (ICPE, Seveso)
- Etudes pour la réhabilitation des sites et sols pollués

Transverse

- Expertise sur une thématique (numérique, véhicules...)
- Management de chargés d'études



Les principaux métiers des IIM

Chez les autres employeurs

Autorité de sûreté nucléaire (ASN)

- Inspecteur des installations nucléaires de base (INB)
- Inspecteur de la radioprotection.

Services du Premier Ministre

- Expertise en cybersécurité à l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)
- Mise en place de la transformation numérique de l'état à la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM)

Employeurs émergents (ministère des armées, ...)

- Inspection sur une thématique (radioprotection, environnement, risque industriel...)
- Expertise dans le numérique (gestion de projet, sécurité...)

Transverse

- Gestion de projet ou expertise sur une thématique (numérique...)
- Management de chargés d'études



Une carrière IIM enrichissante

Mobilité thématique

- Grande diversité de métier : contrôle des entreprises, d'accompagnement au développement économique des territoires, d'expertise sur le risque industriel, de management de service, de conseil aux ministres et préfets, de direction de projet numérique, etc.
- **Un IIM peut choisir sa carrière à la carte et n'est pas restreint par un domaine.**

Mobilité géographique

- Grande diversité des expériences : en région (préfecture), en Île-de-France, à Bruxelles, dans les ambassades de France à l'étranger, etc.
- **Un IIM peut choisir son lieu de travail dans toute la France (et au-delà)**

Enjeux et responsabilité

- *Ex. : Chef d'unité en administration centrale ou déconcentrée, conseiller dans les ambassades et représentations permanentes de la France à l'étranger, postes à grande responsabilité en préfectoral, poste de direction d'établissement public, commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises, etc.*



Une carrière IIM enrichissante

Rémunération intéressante

- 3000 € net en début de carrière (sans expérience – hors IdF)
- Jusqu'à plus de 7000 € net en fin de carrière

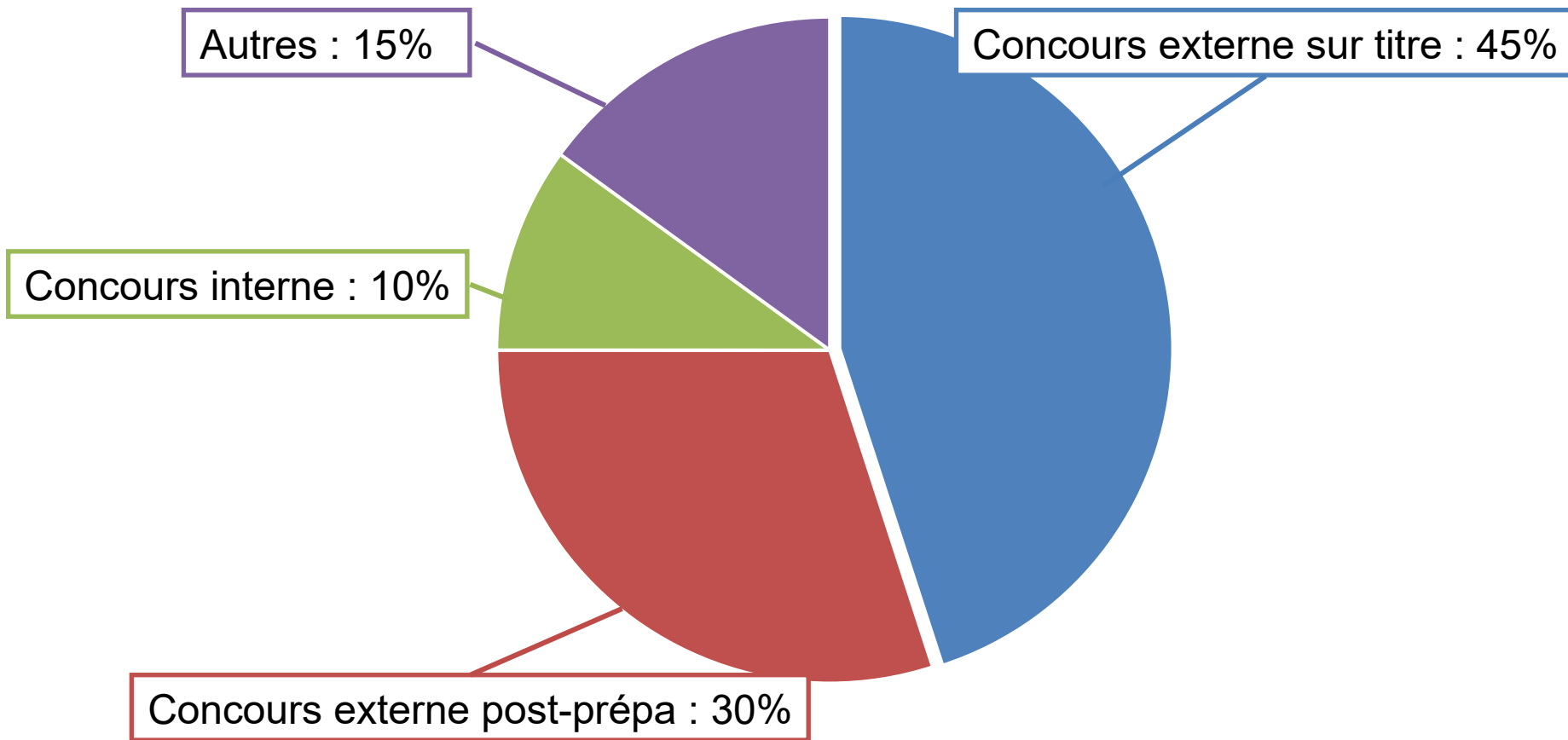
Déroulé de carrière simple

- Passage d'échelon automatique.
- Changement de grade par la voie de la mobilité ou de l'expertise.

Opportunités hors du Corps

- Possibilité d'intégrer le Corps des Mines (voie réservée)
- Possibilité de passer le concours interne de l'INSP
- Des carrières atypiques possibles

Le recrutement des IIM



Le concours externe sur titre

- **Calendrier 2023**

Début de l'inscription	Fin de l'inscription et de remise des dossiers	Résultat d'admissibilité	Epreuves orales	Résultats admission	Date de prise de poste
01/03/2023	06/04/2023	À compter du 30/05/2023	À compter du 19/06/2023	À l'issue des oraux	<ul style="list-style-type: none"> • 01/10/2023 pour LP • 01/12/2023 ou 01/01/2024 pour LC

- **Nombre de places 2023** : 18 sur LP (traditionnellement le double en LC)

- **Chiffres des années précédentes** :

nombre de postes (pour la liste principale) :

Année	2016	2017	2018	2020	2021
Postes	21	21	19	13	13

Les différentes étapes du concours ont enregistré les candidats suivants :

		Femmes		Hommes		Total	
		nombre	âge (ans)	nombre	âge (ans)	nombre	âge (ans)
Inscrits		87	36,85	146	36	233	36,3
Dossiers		65		122		187	
Admissibilité		48	36,35	66	35,3	114	35,7
Admission (présents)		42		59		101	
Admis	liste	10	31,9	9	30,44	19	31,2
	LC	14		15		29	



Le concours externe sur titre

- **Déroulé du concours :**

Phase d'admissibilité : les candidats constituent un dossier en cinq exemplaires comportant :

- une lettre de motivation manuscrite de trois pages maximum ;
- un curriculum vitae détaillé,
- le cas échéant, une note décrivant les emplois qu'ils ont pu éventuellement occuper et la nature des activités et travaux qu'ils ont réalisés ou auxquels ils ont pris part en indiquant, dans ce cas, le contenu de leur participation personnelle. Sera jointe à cette note, s'il y a lieu, la liste des références des publications du candidat.

Phase d'admission : Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury :

- préparation consistant en l'analyse d'un document de 3 à 5 pages portant sur un sujet d'ordre général en relation avec les métiers des IIM, tiré au sort par le candidat **(15min de préparation)**,
- Présentation de la formation, les études et travaux personnels et, le cas échéant, sur l'activité et l'expérience professionnelle du candidat **(10 minutes)**,
- la restitution de manière claire et concise de la problématique du document préparatoire **(10 minutes)**,
- échange libre permettant d'apprécier les aptitudes du candidat à exercer les fonctions d'IIM et à pouvoir dérouler une carrière dans le corps des IIM **(20 minutes)**.



Renseignements

Tout renseignement peut être obtenu auprès du secrétariat général, service des ressources humaines, sous-direction des ressources humaines de l'administration centrale, bureau des personnels de catégories A, B et C (SRH2B), secteur « Organisation des concours », immeuble Atrium, 5, place des Vins-de-France, 75573 Paris Cedex 12, tél. : 01-53-44-28-00, de 9 heures à 18 heures, méil : **concours.minefi@finances.gouv.fr**

<https://www.sniim.com/>

<https://www.economie.gouv.fr/recrutement/ingenieur-lindustrie-et-des-mines-sur-titres-et-epreuve-externe>

<https://forum-concours.cap-public.fr/viewforum.php?f=342>

[Décret n°88-507 du 29 avril 1988](#)



sniim

Merci de votre attention